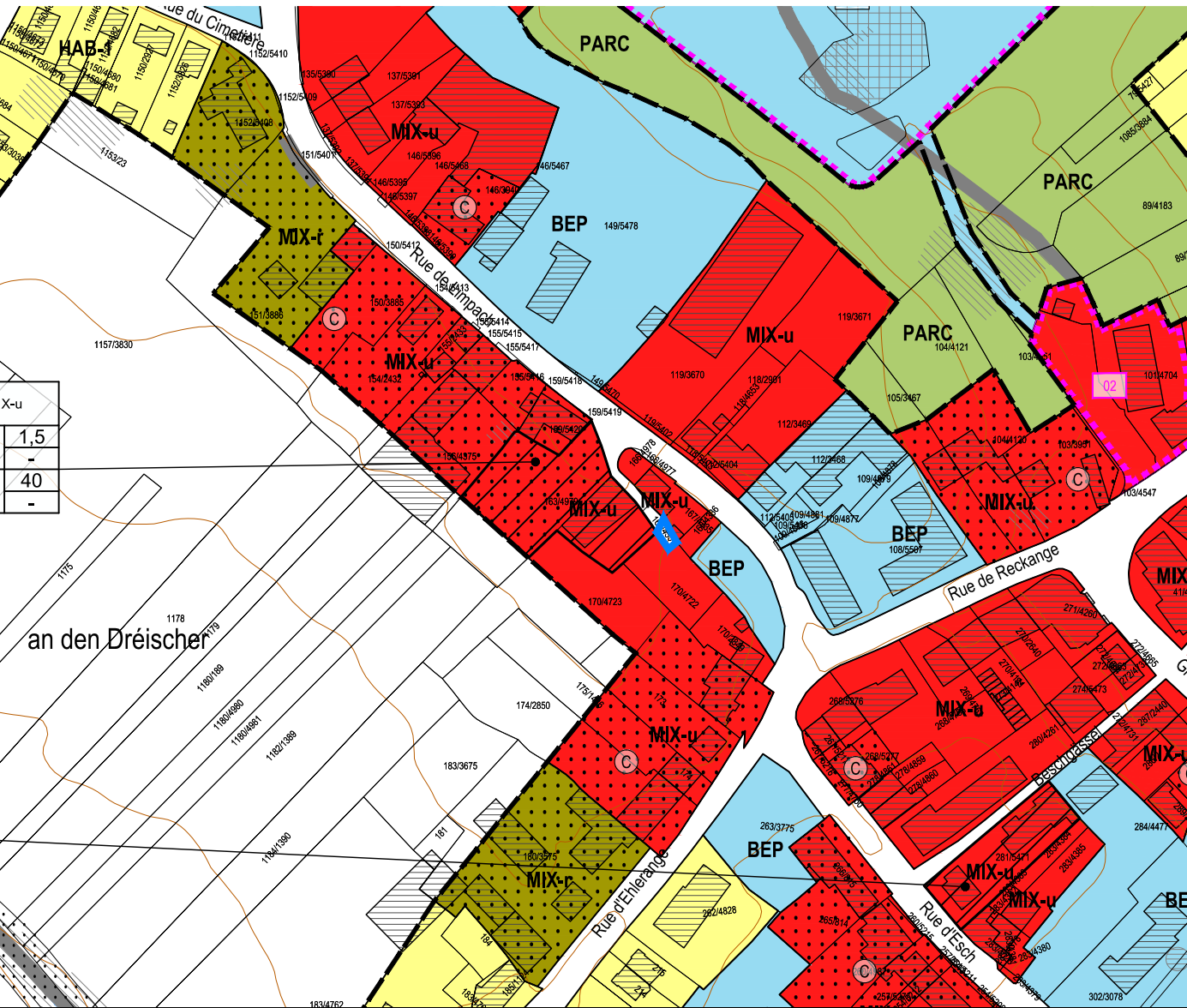
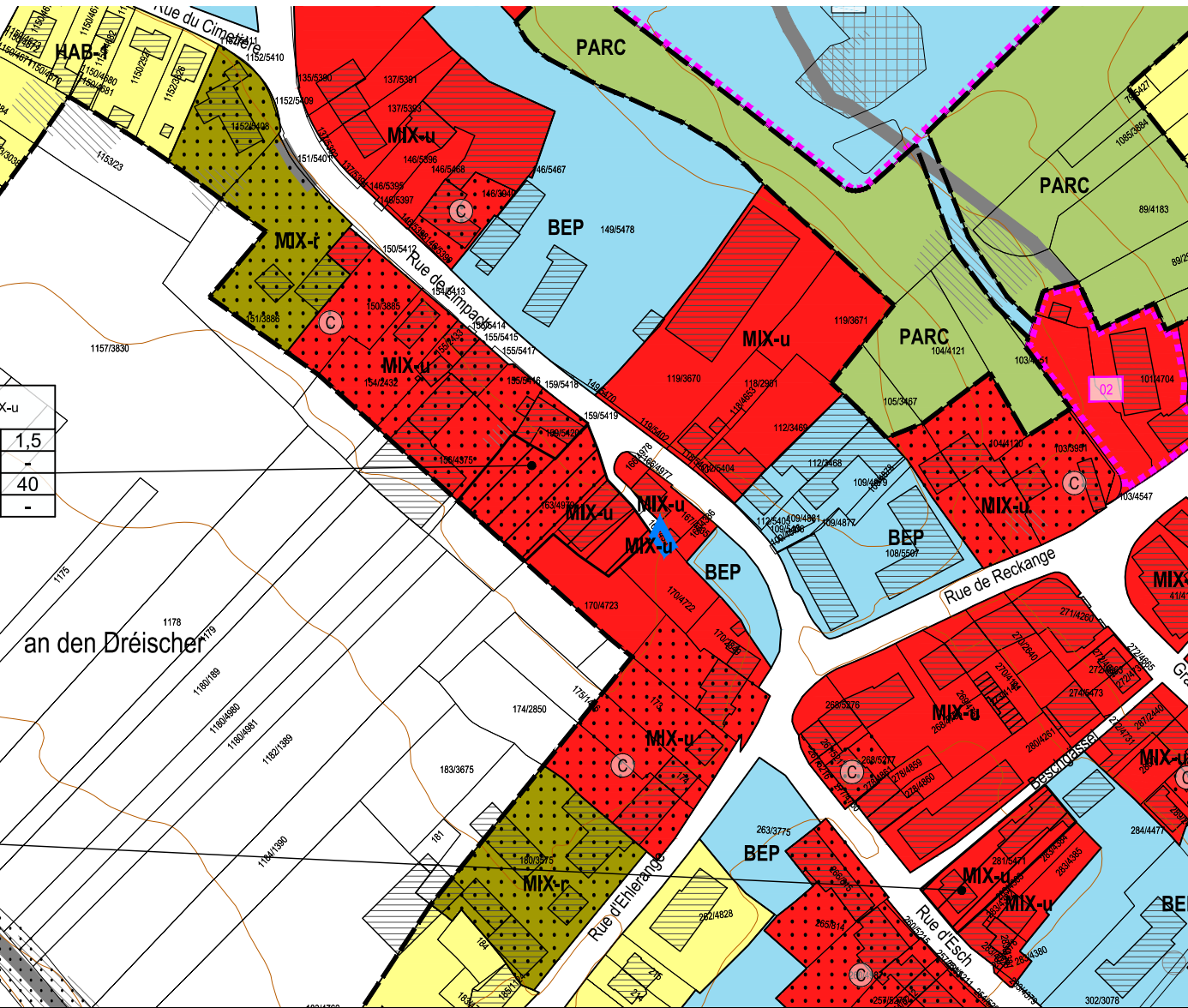


PAG en vigueur



PAG modifié



Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-c2	Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-u	Zone mixte urbaine	ECO-r	Zone d'activités économiques régionale
MIX-v	Zone mixte villageoise	ECO-n	Zone d'activités économiques nationale
MIX-r	Zone mixte rurale	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-RE	Zone spéciale - Rue d'Esch
BEP-1	Zone de bâtiments et équipements publics - type 1	SPEC-MK	Zone spéciale - Minett-Kompost
REC	Zone de sport et de loisirs	SPEC-S	Zone spéciale - station-service
		SPEC-F	Zone spéciale Foetz

PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur

PAP NQ/ZAD - Réf. SD	Dénomination de la ou des zones
COS max. min.	CUS max. min.
CSS max. min.	DL max. min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

AGR	Zone agricole
FOR	Zone forestière
PARC	Zone de parc public
VERD	Zone de verdure

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

	à l'aménagement du territoire		à la protection des sites et monuments nationaux
	Décharge pour déchets inertes (10)		Immeubles et objets classés monuments nationaux (4)
	Plans directeurs sectoriels (projet 2019) (12)		Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (4)
	à la protection de la nature et des ressources naturelles		à la gestion de l'eau
	Zone protégée d'intérêt national - déclarée (1)		Zone inondable - HQ10 (5)
	Zone protégée d'intérêt national - à déclarer (2)		Zone inondable - HQ100 (5)
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones habitats" (3)		Zone inondable - HQ extrême (5)
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection spéciale" (3)		

Zones superposées

	PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur à titre indicatif		Zone de servitude "urbanisation"
	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"		Servitude "urbanisation - anti-bruit"
	Zone d'aménagement différé		Servitude "urbanisation - cours d'eau"
	Couloir pour projets routiers		Servitude "urbanisation - éléments naturels"
	Couloir pour projets de mobilité douce		Servitude "urbanisation - haute tension"
	Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées		Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
	Secteur protégé de type "environnement construit" - C		Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N		Servitude "urbanisation - bois"
	Zone de bruit ≥ 70dBA (9)		Servitude "urbanisation - zone tampon"
			Servitude "urbanisation - zone humide"

Modification ponctuelle en

	MIX-u	Zone mixte urbaine
--	-------	--------------------

Autres (à titre indicatif)

	Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (6)
	Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (7)
	Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) relevé non exhaustif
	Cimetière
	Conduites électriques aériennes (8)
	Réseau du SES (11)
	Cours d'eau / Eaux stagnantes (8)
	Courbes de niveau, équidistance 5 m (8)
	Autoroute (8)
	Limite de la commune

échelle 1:2.500
novembre 2022



ZB ZEYEN BAUMANN
Zeyen+Baumann sàrl
9, rue de Steinsel
L-7254 Bereldange
www.zeyenbaumann.lu

Modification ponctuelle du PAG
"Plusieurs Sites et articles - Rue de Limpach à Mondercange"
Comparaison du PAG en vigueur et du PAG modifié

